

DECISION PORTANT NOMINATION

LE PRESIDENT,

- Vu** le Code de l'Education, notamment ses articles L 712-2, D 714-41 à D 714-46 ;
- Vu** le décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Université de Lorraine ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 06 juillet 2021 procédant à la création du service universitaire de l'orientation et de l'insertion professionnelle (SOIP) de l'Université de Lorraine ;

DECIDE

Article 1 :

Madame Sabine GOULIN, directrice générale adjointe, déléguée à la stratégie, au pilotage et à l'accompagnement professionnel est nommée en qualité de Directrice par intérim du Service universitaire de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SOIP) à compter du 02 septembre 2021, jusqu'à la nomination à venir du directeur du SOIP.

Article 2 :

Le Directeur général des services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente à la Présidence et publiée sur le site internet de l'Université de Lorraine.

Fait à Nancy, le 06 septembre 2021



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur,
Chancelier des Universités, le

09 SEP. 2021